

**Titre de la session :** Compte rendu du FPD : bilan et futures étapes

**Objectifs :**

- Prendre connaissance des principales conclusions et recommandations du premier compte rendu du FPD
- Définir les prochaines étapes

**Contexte :** La Charte du Forum politique pour le développement stipule qu'un compte rendu du FPD et de ses méthodes de travail aura lieu après une période initiale de deux ans : « Après une phase initiale de deux ans, sur la base du retour d'information envoyé par les parties prenantes, ainsi que des activités de suivi du Groupe de travail, la possibilité de revoir et d'améliorer les modalités de travail, ainsi que la composition du FPD, sera considérée ».

Le mandat du FPD décrit les objectifs du compte rendu :

**L'objectif global** du compte rendu est de faire le bilan des deux dernières années de travail du FPD et de formuler des recommandations en vue d'apporter des améliorations, le cas échéant.

**L'objectif spécifique** du compte rendu est de mesurer les progrès accomplis, d'identifier les forces, les faiblesses ainsi que les obstacles rencontrés, et de tirer les conclusions et recommandations essentielles qui orienteront les décisions futures en vue d'améliorer les méthodes de travail et l'efficacité du FPD pour lui permettre d'atteindre ses objectifs, conformément à son mandat, et de confirmer son extension.<sup>1</sup>

*Il conviendra de faire la distinction entre les recommandations à court terme pouvant être mises en œuvre lors de la nouvelle phase du FPD (dès 2016) et les recommandations à plus long terme devant être prises en compte dans le futur dialogue avec les organisations de la société civile et les autorités locales.*

*Le compte rendu reposera sur l'analyse des documents et rapports produits par le FPD, sur la charte originale et la manière dont elle a été mise en œuvre, ainsi que sur les retours d'information adressés par le groupe de travail et l'ensemble des parties prenantes impliquées.*

Deux experts ont procédé au compte rendu du FPD pour la période allant d'octobre 2015 à ce jour. Ces derniers présenteront leurs conclusions et recommandations lors de cette session.

---

<sup>1</sup> Ce compte rendu n'examinera ni la portée du FPD ni l'attribution des sièges parmi ses membres, mais portera uniquement sur les objectifs du FPD et la représentation des membres.

**Résultats attendus :**

- Les membres du FPD prendront connaissance des conclusions du compte rendu et pourront formuler des commentaires.
- Les membres du FPD commenceront à discuter des prochaines étapes concernant les activités du FPD en s'appuyant sur les conclusions présentées.

**Méthodologie :** session de 3h15 avec présentation des conclusions du compte rendu, discussions en groupes de travail et débat en séance plénière (pause café à l'issue des discussions en groupes).

**I. Présentation des conclusions et recommandations (45 minutes)**

Présidente : Rosário Bento Pais, chef de l'unité Société civile et Autorités locales (DG DEVCO).

Remarques préliminaires par des experts de haut niveau (10 minutes chacun), suivies de brefs commentaires formulés par des membres du FPD présents dans la salle et de réponses de la part des experts.

Experts chargés du compte rendu : Patricia Reynoso et Menno Oostra

**II. Répartition en groupes** par domaines de suivi, à déterminer par le Groupe de travail d'après les conclusions du compte rendu (1 heure)**Pause café****III. Réactions et discussion en séance plénière animée par le modérateur (1 heure)**